

## Annexe 1

### C'est quoi, la laïcité ?

La laïcité a vu le jour en France avec une loi votée le 9 décembre 1905. Cette loi a imposé un principe nouveau pour l'époque : la séparation entre l'État et les religions. Depuis, la France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune. Elle respecte les idées et les religions de ses habitants. Ses habitants, eux, peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la loi. Ce respect permet à tous de vivre en paix les uns avec les autres.

### Mais est-ce que la laïcité concerne les enfants ?

La laïcité s'applique à tous ceux et celles qui habitent en France. Elle concerne aussi bien les adultes que les enfants. Pour expliquer comment la laïcité s'applique à l'école, une Charte de la laïcité a été affichée dans les écoles et les collèges de France. Cette charte est un texte très important qui rappelle un certain nombre de règles pour bien vivre ensemble à l'école. Par exemple, la Charte indique que personne ne peut être exclu de l'école à cause de la couleur de sa peau, de sa religion ou de son sexe. Elle t'autorise à dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Elle signale aussi que personne n'a le droit ni de t'insulter, ni de te faire violence. Et que les insultes et les mots racistes sont bien sûr interdits. Autant de règles simples et incontournables qu'il est bon que tout le monde respecte, enfants et adultes, pour se sentir bien dans notre pays.

### Pourquoi planter un arbre ?

La plantation de cet arbre de la laïcité est une action symbolique et concrète, cet arbre qui est un être vivant sera l'incarnation de notre engagement et de notre résistance face aux nombreuses atteintes à la laïcité de ces dernières années.